

A Montreuil, le 18 décembre 2025.
Syndicats de la production,
Et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion Paritaire Du 18 décembre 2025.

Une réunion paritaire s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025 avec 3 sujets à l'ordre du jour, la classification, le temps partiel annualisé et les NAO 2026.

En début de séance, la FILPAC-CGT a souhaité faire une déclaration de soutien à sa Secrétaire Générale Sophie BINET.

Classifications : la **FILPAC-CGT** a tenu la même ligne que lors des précédentes CPPNI. Cette nouvelle classification est très dangereuse car elle prive la branche professionnelle de son rôle d'harmonisation et conduit inévitablement au dumping social : A titre d'exemple, un conducteur n'aura pas la même classification d'une entreprise A à une entreprise B. Ce risque est renforcé lorsqu'aucune grille d'emplois-repères n'est établie au niveau de la branche, ce qui semble être le cas en l'espèce. Autre point, l'accord ne prévoit aucune compensation sur la polyvalence et la poly compétence.

DES (Degré Elevé de Solidarité) : un projet de règlement du **DES** était proposé avec quelques mises à jour de **PRODIGEO** sur l'utilisation des fonds. Afin d'approfondir l'étude de ce règlement, une nouvelle réunion est programmée le mardi 3 février 2026.

NAO 2026 : la **FILPAC-CGT** se demande bien pourquoi l'**UNIDIS** a mis ce point à l'ordre du jour. L'organisation patronale, comme à chaque fois, arrive sans aucun mandat de son conseil d'administration. Mais dans un sursaut de générosité, elle nous propose la modique AG de 0,9% (*grilles en annexe*), ainsi que sur les primes sauf pour le calcul de l'ancienneté. Alors que notre organisation syndicale revendique 3,5%, à ce jour, il n'est pas question de signer un accord au rabais.

La prochaine commission paritaire se tiendra le 30 janvier 2026 à 9h30 avec une préparatoire le 29 janvier 2026.

Le collectif papier-carton vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Le collectif papier.

filpac cgt

Fédération des travailleurs des Industries du livre,
du papier et de la communication
Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 55 82 85 74 / Fax : 01 55 82 85 67
www.filpac-cgt.fr / filpac@filpac-cgt.fr

NAO de branche 2026

Niveau	Echelon	Coefficient	Salaire de base	Pourcentage	Montant en €	Nouveau salaire de base
Niveau 1	Echelon 1	125	1 825,34 €	0,90%	16,43 €	1 841,76 €
Niveau 1	Echelon 2	130	1 830,30 €	0,90%	16,47 €	1 846,77 €
Niveau 1	Echelon 3	135	1 835,08 €	0,90%	16,52 €	1 851,59 €
Niveau 2	Echelon 1	140	1 849,18 €	0,90%	16,64 €	1 865,82 €
Niveau 2	Echelon 2	150	1 869,55 €	0,90%	16,83 €	1 886,37 €
Niveau 2	Echelon 3	160	1 899,34 €	0,90%	17,09 €	1 916,44 €
Niveau 3	Echelon 1	170	1 930,15 €	0,90%	17,37 €	1 947,52 €
Niveau 3	Echelon 2	185	1 965,64 €	0,90%	17,69 €	1 983,33 €
Niveau 3	Echelon 3	195	2 002,13 €	0,90%	18,02 €	2 020,15 €
Niveau 4	Echelon 1	215	2 149,19 €	0,90%	19,34 €	2 168,53 €
Niveau 4	Echelon 2	235	2 308,91 €	0,90%	20,78 €	2 329,69 €
Niveau 4	Echelon 3	260	2 483,75 €	0,90%	22,35 €	2 506,10 €
Niveau 5	Echelon 1	285	2 685,56 €	0,90%	24,17 €	2 709,73 €
Niveau 5	Echelon 2	315	2 937,62 €	0,90%	26,44 €	2 964,06 €
Niveau 5	Echelon 3	350	3 226,30 €	0,90%	29,04 €	3 255,34 €

	Montant	Augmentation	Montant en €	Nouveau montant
Primes		0,90%		
astreinte par semaine ou par période de 7 jours consécutif	130,09 €	0,90%	1,17 €	131,27 €
24h	18,61 €	0,90%	0,17 €	18,78 €
JF	18,61 €	0,90%	0,17 €	18,78 €
	- €	0,90%	- €	- €
Panier	6,20 €	0,90%	0,06 €	6,26 €
Nuit	747,80 €	0,90%	6,73 €	754,53 €
Panier jour	2,54 €	0,90%	0,02 €	2,57 €
Ancienneté	610,05 €	0,00%	- €	610,05 €
			8,31 €	